

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 81 (1930)
Heft: 6

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trat avec notre association devait être dissous, les membres qui n'auraient pas conclu leur assurance avant l'expiration du délai de résiliation contractuel n'auraient plus droit aux conditions de faveur. Quant à ceux qui sont déjà assurés ou qui se seront encore assurés à temps, ils continueront à jouir des rabais de primes même après la dissolution du contrat de faveur, tant qu'il feront partie de notre organisation.

Soleure, avril 1930.

Pour le Comité permanent :
Le caissier.

COMMUNICATIONS.

Réunion annuelle de la Ligue suisse pour la protection de la nature, à Thoune.

L'an dernier, la Ligue suisse pour la protection de la nature a inauguré le musée du Parc national suisse, à Coire. Ce fut alors l'occasion d'une manifestation fort réjouissante, bien propre à montrer les incontestables progrès, en Suisse, de la belle idée qu'incarne notre Ligue.

Cette année, la landsgemeinde de celle-ci a eu lieu dans le canton de Berne, où tout ce qui touche à la protection de la nature, sous ses multiples formes, a éveillé d'emblée un vif intérêt.

L'organisation de la réunion avait été assumée par la Société des sciences naturelles de Thoune, présidée par M. le Dr *W. Müller*, et par sa commission pour la protection de la nature, aux destinées de laquelle préside M. *W. Ammon*, inspecteur forestier.

Les organisateurs avaient prévu, pour l'après-midi du samedi 10 mai, une visite de la *réserve aquatique de Gwatt*, aux bords du lac de Thoune. Il s'agit là de sauver, pendant qu'il est encore temps, des associations botaniques dont notre pays devient toujours plus pauvre. Ce sont celles surgissant sur les sols périodiquement inondés et dont roseaux, laïches et joncs sont l'élément essentiel. Par-ci par-là, dans les criques du lac pénétrant dans l'intérieur de la terre ferme, la rose d'eau (*Nymphaea alba*) étale ses larges feuilles flottantes et déploie la splendeur de ses corolles d'un blanc de neige.

Des cygnes et d'autres oiseaux sont venus peupler ces lieux et leur donner vie et animation.

L'étendue de cette intéressante réserve est encore restreinte; aussi la Société des sciences naturelles de Thoune a-t-elle le désir bien légitime de l'agrandir. Tous les amis de la nature lui apportent leurs meilleurs vœux et se plaisent à espérer que les moyens financiers pourront être réunis.

Le soir de la première journée de la réunion, quelques congressistes se rencontrèrent au Café Wenger où M. l'instituteur *Vuilleumier* fit défiler sur l'écran de belles projections lumineuses illustrant l'activité déployée, à Thoune et environs, dans le domaine de la

protection de la nature. Des résultats encourageants ont déjà pu être obtenus.

Dimanche, 11 mai. L'assemblée générale a été précédée, le matin, d'une excursion dans la *forêt communale d'Oberhubel*, près de Schwarzenegg. Il s'agit d'une de ces forêts dont il a été question souvent, entre forestiers, depuis quelques années, et auxquelles nombre de sylviculteurs étrangers vont rendre visite pour y étudier le traitement jardinatoire.

Forêts dans lesquelles, de temps immémorial, le jardinage a été en honneur, cela de par la volonté expresse de leurs propriétaires. Jardinage intelligent, pratiqué avec méthode, bien adapté aux conditions locales, grâce auquel aussi le rendement est magnifique.

En réalité, les agriculteurs de cette région, qui ont montré une compréhension réellement admirable des choses de la forêt, ont pourtant commis une erreur. Ainsi qu'on a pu l'observer à bien d'autres endroits encore, ils ont éliminé le hêtre de tous ces massifs. Leur forêt n'héberge plus aujourd'hui que le sapin et l'épicéa. Conscients de la faute commise, ils abandonnent peu à peu cette exclusivisme. Et le hêtre reviendra à l'honneur, comme le veut l'ordre naturel des choses. Quand son joli feuillage et la clarté de ses fûts viendront égayer ces luxuriantes futaies de résineux, à l'allure sévère, ce tableau forestier comptera parmi les plus beaux qu'on puisse rêver.

Aujourd'hui déjà, l'œil se régale à la vue d'un manteau forestier opulent, de peuplements qui, sur toute leur étendue, sont quasi à l'état de perfection, où partout gros bois, moyens et petits se coudoient et se complètent harmonieusement. Massifs riches en beaux arbres, aux fûts cylindriques, propres de branches sur grande hauteur, et à la cime élancée. Le visiteur reste confondu de la profusion du rajeunissement naturel, épicéas et sapins garnissant partout le sol.

Une chose surprendrait encore bien davantage ceux qui — heureusement toujours moins nombreux — condamnaient le jardinage sans l'avoir jamais vu pratiqué par des connaisseurs : l'absence de toute blessure ou détérioration aux plantes du peuplement restant ! Et pourtant la coupe y revient souvent, réalisant des plantes de très fortes dimensions. Il n'y a là aucune sorcellerie. C'est que les bûcherons de la contrée connaissent leur métier. C'est aussi que les autorités communales veillent jalousement à ce que le travail de bûcheronnage et de vidange soit fait proprement. Elles y réussissent. Ce n'est pas plus malin que ça !

Les quelque quarante participants à cette course matinale, parmi lesquels les forestiers manquaient presque totalement, ont eu grand plaisir à se promener sous ces opulentes futaies. Il nous a paru que le spectacle de la forêt traitée selon les règles du jardinage avait l'entière approbation de ces amis de la nature. Aussi ont-ils fait fête à M. l'inspecteur forestier Ammon, le directeur de la course et

grand maître des forêts de la région. Ils lui ont été fort reconnaissants des claires explications qu'il a bien voulu leur donner.

La landsgemeinde de la Ligue convoquée à 14 heures, à l'Hôtel Beaurivage, avait réuni, malgré un temps fort maussade, environ cent participants, dont douze étudiants de l'Université de Berne, portant la casquette de l'Helvétia.

Cette 17^{me} réunion annuelle de la Ligue fut ouverte par une allocution de son dévoué président, M. le Dr *Nadig*, syndic de Coire. Il sut éloquemment caractériser le but poursuivi par l'association et ne manqua pas de rappeler le souvenir et l'œuvre de M. le Dr Paul Sarasin, décédé en 1929, un des premiers pionniers, en Suisse, de la protection de la nature et le premier président de notre Ligue.

Après ce beau discours d'ouverture, on entendit deux conférences. La première, de M. *Rytz*, professeur de botanique à l'Université de Berne, sur : « La protection de la nature dans le canton de Berne. » Ce fut pour le conférencier l'occasion d'attirer l'attention sur le développement historique de la question, sur le but poursuivi et les résultats obtenus. Ceux-ci sont nombreux et, en somme, réjouissants. Mais il semblerait qu'il soit désirable de canaliser mieux les efforts tentés par de nombreuses associations, de donner à celles-ci plus de solidarité. Sans doute sera-t-il possible de réaliser le vœu qu'il a exprimé dans ce sens.

Le deuxième conférencier fut M. *Ammon*, inspecteur forestier à Thoune. Il présenta un bref rapport sur l'activité déployée par la Société de Thoune pour la protection de la nature, soit pour la conservation de grèves, de tourbières et surtout de quelques arbres remarquables croissant aux environs de Thoune.

On m'excusera de ne pas entrer dans le détail des questions administratives discutées durant cette assemblée générale annuelle de notre belle Ligue. Sans doute suffira-t-il de dire que sa situation financière est favorable et lui permet, toujours mieux, de veiller à l'entretien du Parc national et aux tâches multiples qui ne cessent de surgir sur sa route.

Pour finir, nous ne voulons pas manquer de dire à M. le président *Nadig* et à son zélé secrétaire-caissier M. *Brunies*, à Bâle, les deux chevilles ouvrières de la Ligue, toute la chaude reconnaissance des ligueurs pour l'habileté avec laquelle ils savent présider à ses destinées et pour leur patriotique dévouement.

H. Badoux.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale. Une inauguration. Le 26 avril a été inauguré, au milieu d'un grand concours de magistrats, de professeurs et de notabilités du monde des ingénieurs suisses, le nouveau laboratoire hydraulique de l'Ecole polytechnique fédérale.